

Époux ou Père

Prénoms Benjamin

Nom RAOULT
Né le 28 juin 1980

à 19 heures
à Paris 12^e

de (1) Gérard René RAOULT
et de (1) Catherine Marie Annick BROHAN

Extrait délivré conforme à l'acte de naissance n°

le (1) 21 AOÛT 2008

Mentions marginales (1)

31 66

L'officier de l'état civil

Secrétaire (1)
Le fonctionnaire habilité par délégation

dans les bureaux de l'état civil

le 15 Mars 2008

V. PEDRONI

Mariage célébré à

le

Les futurs époux ont déclaré (1)

Extrait délivré conforme à l'acte de mariage n°

Mentions marginales (1)

Épouse ou Mère

Prénoms Kelly, Sandrine, Catherine

Nom COURSON
Née le 18 mars 1981

à 20 heures 35
à Saint-Maurice (Val-de-Marne)

de (1) Jean-Michel, Jacques, Robert COURSON
et de (1) Jocelyne, Liliane, Mireille DESLOT

Extrait délivré conforme à l'acte de naissance n°

le (1) 26 août 2008

Mentions marginales (1)

132



heures

le

L'officier de l'état civil
Secrétaire

(1) Prénoms et noms du père et de la mère.

(2) Ne pas compléter et signer lorsque les renseignements d'état civil sont apposés à l'occasion du mariage et constituent l'extrait de l'acte de mariage.

(3) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

(4) Compléter ainsi la formule : « qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage » ou « qu'un contrat de mariage a été reçu le » par maître

Premier enfant

Extrait de l'acte de naissance n° 1392

Le 14 août 2008

à 15 heures 36

est né(e) (1) *Changy Jocelyne Estherine*

du sexe *féminin*

reconnu(e) (2) *de 18 août 2008 en cette*

non écrite

par (3) *son père*

Délivré conforme aux registres, le

Mentions marginales (4) *19 AOUT 2008*

L'officier de l'état civil

Sceau

CHAMPIGNY-SUR-MARNE

Val-de-Marne

RAOULT - - COURSON (suivant

déclaration conjointe du 18 août

2008)

2008)

2008)

2008)

2008)

2008)

2008)

2008)

2008)

2008)

2008)

2008)

2008)

2008)

2008)

2008)

2008)

2008)

2008)

2008)

2008)

2008)

2008)

2008)

2008)

2008)

2008)

2008)

2008)

Époux ou Père

Extrait de l'acte de décès n°

Décédé le

à

Délivré conforme aux registres, le

Mentions marginales (1)

L'officier de l'état civil

Sceau

Épouse ou Mère

Extrait de l'acte de décès n°

Décédée le

à

Délivré conforme aux registres, le

Mentions marginales (1)

L'officier de l'état civil

Sceau

Extrait de l'acte de décès n°

Décédé(e) le

à

Délivré conforme aux registres, le

Mentions marginales (1)

L'officier de l'état civil

Sceau

(1) Prénoms et nom de famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance ; compléter, le cas échéant, l'indication du nom par "suivant déclaration conjointe du ..." (date de la déclaration requise pour le premier enfant commun) ;
(2) Préciser s'il y a lieu la date et le lieu de la ou des reconnaissances ;
(3) Préciser, selon le cas, « par le père », « par la mère » ou « par les père et mère » ;
(4) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

Deuxième enfant

Extrait de l'acte de naissance n°

2551

Le 08 novembre 2013

à 13 heures 40

est né(e) (1)

Melvyn, Jean-Michel, Gérard

RAOULT COURSON

déclaration conjointe du 18 août 2008

du sexe masculin

à Nogent-sur-Marne

(Val de Marne)

reconnu(e) (2) le 12 novembre 2013 en

cette mairie

par (3) son père

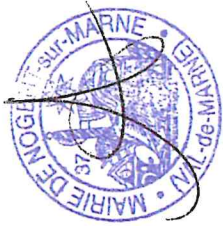
12 novembre 2013

Délivré conforme aux registres, le

L'officier de l'état civil

Scellé

Mentions marginales (4)



L'officier de l'état civil
Scellé

Troisième enfant

Extrait de l'acte de naissance n°

Le

à heures

est né(e) (1)

du sexe

reconnu(e) (2)

par (3)

Délivré conforme aux registres, le

Mentions marginales (4)

Extrait de l'acte de décès n°

Décédé(e) le

à

Délivré conforme aux registres, le

Mentions marginales (4)

L'officier de l'état civil

Scellé

Délivré conforme aux registres, le

Mentions marginales (4)

L'officier de l'état civil
Scellé

Extrait de l'acte de décès n°

Décédé(e) le

à

(1) Prénoms et nom de famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance ; compléter, le cas échéant l'indication du nom par « suivant déclaration conjointe du... (date de la déclaration reçue pour le premier enfant commun) ».

(2) Préciser s'il y a lieu les date et lieu de la ou des reconnaissances.

(3) Préciser, selon le cas, « par le père », « par la mère » ou « par les père et mère ».

(4) Inscrire sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

(1) Prénoms et nom de famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance ; compléter, le cas échéant l'indication du nom par « suivant déclaration conjointe du... (date de la déclaration reçue pour le premier enfant commun) ».

(2) Préciser s'il y a lieu les date et lieu de la ou des reconnaissances.

(3) Préciser, selon le cas, « par le père », « par la mère » ou « par les père et mère ».

(4) Inscrire sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.